

## Conducteur de Pelle Hydraulique et de Chargeuse Pelleteuse (CPHCP)

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être agé de 18 ans et être médicalement apte

Candidat envisageant un perfectionnement et/ou une reconversion professionnelle

Permis B souhaitable

### DÉBOUCHÉS

Entreprises de travaux publics tous domaines (routes, terrassements, canalisations, génie civil, réseaux)

Entreprises du bâtiment et espaces verts

Services de l'équipement et services techniques communaux

### LIEUX DE LA FORMATION

CFPPA de Venours 86480 Rouillé (30km sud-ouest de Poitiers)

### INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles sur le site de Venours

Gare ferroviaire à 5 km du CFPPA  
Véhicule personnel fortement conseillé

### FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Salariés(ées) du secteur privé ou public, voir avec le fonds de formation de votre entreprise ou de votre administration

Demandeurs d'emploi, financement et rémunération possibles en fonction de votre situation, nous contacter

Formation possible dans le cadre d'un congé individuel de formation (CIF)

Voir également la fiche financement de formation continue sur [www.venours.fr](http://www.venours.fr)

### CONTACTS

Franck HILDEVERT (coordonnateur)

Nancy COUIDOUX (secrétariat) :  
05.49.43.95.33

[cfppa.venours@educagri.fr](mailto:cfppa.venours@educagri.fr)



Acquérir une qualification reconnue dans la conduite en sécurité d'une pelle hydraulique, d'une chargeuse pelleteuse et d'un tombereau articulé. A l'issue de la formation, vous serez capable :

- d'organiser et d'implanter un chantier courant de travaux publics ;
- de manoeuvrer en sécurité des engins de travaux publics dans le cadre des travaux courants de l'entreprise ;
- de réaliser le transport de matériaux avec un tombereau articulé ;
- de réaliser les opérations d'entretien de ces matériels (entretien, dépannage, réparations de 1er niveau).

### PROGRAMME DE LA FORMATION

- Connaissance des engins : technologie machine ;
- Entretien des engins ;
- Sécurité : réglementation et textes, signalisation, détection de réseau ;
- Mise en oeuvre : sol et matériaux, topographie, conduite ;
- Période de stage pratique en entreprise.

*Le titre est acquis après la réussite à l'évaluation finale.*

*Le titre dispense des CACES® catégories 2, 4 et 8 de la recommandation R372 M (validité 10 ans)*

### Calendrier et durée de la formation :

1 à 2 entrées / an, durée moyenne : 650 heures

### Les voies d'accès au diplôme :

En fonction de vos diplômes et /ou de vos expériences professionnelles, possibilité de Validation des Acquis Académiques (VAA) ou Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)